

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 21 MAI 2013

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 21 mai 2013, au point de service de L'Île-Bizard, 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Sont présents à cette assemblée, monsieur François Robert, conseiller d'arrondissement et président du comité, messieurs Marcel Boileau, Glenn Ikin, Guy Perron, Jean-Guy Charbonneau, Eric Wessely et Jacques Legault, membres du comité.

Sont également présents, messieurs Stéphane Bernaquez, chef de division aménagement urbain et sécurité publique et Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment et secrétaire du comité.

L'assemblée est ouverte à 19h40.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Guy Perron

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel et que l'item «Varia» demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 15 AVRIL 2013

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 avril 2013

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2013 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

3.1 200, rue Fers-de-Lys – Maison

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Jacques Legault

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 200, rue Fers-de-Lys, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000692269 :

- Toiture : BP Mystique – Chêne
- Pierre : Shadow arriscraft – Jasper
- Brique : Arriscraft – Havana
- Portes & fenêtres : Gentek – Brun commercial
- Soffites & fascias : Gentek – Kaki
- Persienne : Noir
- Rampe : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 1062, rue Bellevue – Maison

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Jacques Legault,
appuyé par Guy Perron

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au

1062, rue Bellevue, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000692750 :

- Toiture : BP Mystique – Noir 2 tons
- Pierre : Permacon – Nuancé Chambord
- Brique : Permacon – Nuancé gris Lennox
- Revêtement ext. : Adex – X-200-4E
- Portes & fenêtres : Noir
- Soffites & fascias : Noir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 281, rue Soupras – Agrandissement

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement d'une résidence au 281, rue Soupras, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000691009 :

- Toiture : BP Mystique – Bois antique
- Pierre : Sure-Touch – Morency Beige Amboise
- Déclin : Fibro-ciment - Écorce
- Porte : Gentek Brun commercial
- Fenêtres : Gentek – Café
- Soffites & fascias : Gentek – Brun commercial

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 2575, chemin Dutour – Modification parement extérieur

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Jacques Legault

QUE suite à sa recommandation du 20 août 2012, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter les modifications apportées au P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 2575, chemin Dutour, soit la couleur des éléments suivants, selon les documents présentés :

- Toiture : Noir
- Revêtement ext. : Maibec – Beige grès
- Revêtement ext. : Permacon Cinco – Nuancé gris Chambord
- Moulures de coin : Maibec – Blanc
- Portes : Noir
- Fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Blanc
- Brique (colonne) : Permacon Cinco – Nuancé gris Chambord
- Persienne : Noir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 360, rue Cherrier – Dépanneur

Messieurs Daniel Lecavalier, propriétaire et Pierre Daoust, architecte, sont présents afin d'expliquer le projet de construction d'un dépanneur et répondre aux membres du comité.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'un bâtiment commercial, plus précisément un dépanneur, au 360, rue Cherrier, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000521245 :

- Toiture : BP Dakota – Bois antique
- Brique : St-Laurent – Sahara

- Revêtement ext. : Fibre de bois – Café
- Aluminium : Anodisé
- Portes & fenêtres : Anodisé
- Soffites & fascias : Anodisé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de Sainte-Geneviève)

4.1 15 736, rue de la Caserne – Rénovations extérieures

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le remplacement des fenêtres, d'une résidence unifamiliale au 15 736, rue de la Caserne, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000685558.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 15 616, boul. Gouin O. – Enseigne sur mur

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Attendu que l'enseigne doit être installée sur un bâtiment situé dans un secteur de valeur exceptionnelle;

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne sur mur et non éclairée au 15 616, boul. Gouin O. pour le commerce «Café Doux », conditionnellement à ce que le panneau de l'enseigne soit en bois ou de type similaire avec un cadre en bois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 16 620, boul. Pierrefonds – Enseigne projetante

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Jacques Legault,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une enseigne projetante au 16 620, boul. Pierrefonds «Loterie vidéo», telle que présentée à la demande de permis 3000692219.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) Discussion (secteur de Sainte-Geneviève)

5.1 21, rue Gatien-Claude – Triplex

Monsieur Réjean Lagrange, propriétaire, est présent afin d'expliquer son projet de construction d'un triplex et répondre aux membres du comité.

Les membres du comité sont en principe favorables au projet de construction d'un triplex au 21, rue Gatien-Claude, tel que les plans présentés.

Il est entendu que les plans finaux devront faire l'objet d'une approbation officielle par le comité lors d'une prochaine assemblée, préalablement à l'émission du permis de construction.

6) VARIA

Aucun point au varia.

7) **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le lundi, 17 juin 2013.

8) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Jacques Legault

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 21h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



François Robert
Président



Pierre Proulx
Secrétaire